

Direction départementale des territoires

Service Eau, Environnement et Forêt

Beauvais le 28 février 2023

Bureau Politique et Police de l'Eau

N° référence :

Affaire suivie par: audrey.labarthe@oise.gouv.fr

Téléphone: 03 64 58 16 67

Objet : Demande d'augmentation d'autorisation de prélèvement.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration, vous avez demandé à bénéficier d'une augmentation de votre autorisation de prélèvement d'eau au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement pour le forage créé sur la parcelle E 89, sur la commune de TRUMILLY.

Les besoins en eaux réputées pour vos cultures ont été définis de la façon suivante :

- pour 400 hectares : 56 400 m³ /an

soit un volume annuel de prélèvement demandé de 56 400 m³.

Aussi, dans le cadre d'une meilleure gestion de la ressource en eau et n'ayant pas de relevé de consommation pour ce nouveau forage, je vous propose de mettre à jour votre demande en indiquant un volume de: 100 000 m³/an. Ce volume pourra, en fonction des contraintes hydriques de l'année prochaine, être ré-actualisé.

N° de forage/N°BSS	BSS000JXLX (01283X0081/P)
Parcelle cadastrée	E 89
X (en Lambert 93)	631640
Y (en Lambert 93)	1170900
Z (mNGF)	94
Profondeur	19,3
Nappe captée	Nappe Calcaire Lutetien
Débit maximal d'exploitation	125 m³/h
Volume annuel	65 000 m³/an

Je vous demanderai de bien vouloir me faire part de vos remarques ou de votre accord dans un délai de deux mois à compter de la réception du présent courrier à l'adresse électronique suivante :

ddt-seef@oise.gouv.fr

Le service de police de l'eau situé à :

Direction Départementale des Territoires de l'Oise Service Eau Environnement Forêt de l'Oise 40 Rue Jean Racine BP 317 60021 BEAUVAIS

Tel: 03 64 58 16 61

en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la préfète et par subdélégation La responsable de la Cellule Police de l'Eau, Adjointe au Chef de Bureau

Fabienne PUNZANO

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent.

Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier ou un courriel au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Toute décision susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent l'est au moyen de l'application Télérecours (https://www.telerecours.fr/)

EARL FERRY BEAURAIN
Mr FERRY Arnaud
Ferme de Beaurain
60800 TRUMILLY